

Trait d'Union des Céciliens

« Chaleur de mai verdit la haie. »

● **FÊTES ET MANIFESTATIONS**

Mardi 8 mai à 11h30 : Commémorations du 8 Mai 1945 – UNC – départ Place de l'Église

Vendredi 18 mai : Assemblée Générale – AC Palets – salle FAMISOL

LA VIE COMMUNALE

● **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Lors de sa séance du 15 mars 2018, le Conseil Municipal a :

- voté les Comptes de Gestion et les Comptes Administratifs 2017 et décidé des affectations de résultats (lotissement les Mésanges, camping, assainissement, pôle commercial). Pour 2017, le budget principal présente un excédent de fonctionnement de 308 278.11 € affecté pour 55 010.85 € sur la section de fonctionnement 2018 et 253 267.26 € sur la section d'investissement 2018 ;

- déterminé le montant des participations obligatoires aux écoles sous contrat avec l'état (OGEC de Sainte Cécile, Institution l'Espérance, OGEC des Essarts pour les élèves en classe ULIS). En reprenant l'ensemble des charges de fonctionnement de l'école publique pour une année, divisé par le nombre d'élèves de l'école Jacques Moreau au 1^{er} septembre 2017, le coût moyen d'un élève de l'école publique s'élève à 631.14 € ;

- défini, selon les propositions de la commission, le programme voirie 2018. Par ailleurs, Monsieur le Maire sollicitera, dans ce cadre, une subvention de 45 000 € auprès du Département ;

- confié une mission de maîtrise d'œuvre à l'Agence de Service aux Collectivités Locales de Vendée pour l'étude d'aménagements de sécurité sur la RD 39 et la RD 47 ;

- décidé de modifier le forfait assainissement pour les personnes qui possèdent un puits, portant ce forfait de 40 à 25 m³ par habitant ;

- décidé, considérant les besoins en main d'œuvre techniques pour la période des tailles et des tontes, d'autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat à durée déterminée pour un agent contractuel sur une période de 3 à 4 mois ;

- décidé de donner une suite favorable à la proposition de la Société Garczynski Traploir relative à

l'installation de caméras pour surveiller les points de tri et ainsi stopper la prolifération des dépôts sauvages sur ces sites ;

- confié au SyDEV la réalisation d'un audit énergétique de la salle Famisol. Celui-ci permettra notamment de déterminer les pistes d'amélioration et les investissements à réaliser dans ce domaine ;

- décidé de procéder au remplacement des lanternes de la rue de l'Aublonnière par des éclairages plus économiques à LED (du n°1 au n°14). Pour le remplacement de 9 lanternes, la participation restant à charge de la commune est estimée à 5 421 € ;

- décidé de remplacer les mâts d'éclairage de la salle Famisol. Ainsi, des mâts de 6m avec 2 lanternes seront installés afin d'améliorer la luminosité. Le SyDEV estime à 5 347 € la participation restant à charge de la commune pour la réalisation de ces travaux ;

- décidé de faire adhérer la Commune de Sainte Cécile à l'association ANDES (Association Nationale Des Elus en charge du Sport) afin de permettre à la collectivité de bénéficier d'informations utiles, notamment dans le développement du sport. Monsieur le Maire est désigné représentant de la commune dans cette association.

Lors de sa séance du 5 avril 2018, le Conseil Municipal a :

- décidé, comme en 2017, de ne pas augmenter, pour 2018, les taux d'imposition des 3 taxes locales qui restent donc inchangés : la taxe d'habitation à 23.82% / la taxe foncière sur le bâti à 12.68% / la taxe foncière sur le non-bâti à 40.40% ;

- voté le budget primitif 2018 qui s'équilibre à 1 271 785.11 € en fonctionnement et à 2 492 215.85 € en investissement ;

- décidé les montants des subventions attribuées aux associations communales ou hors commune ;

- attribué le marché de travaux d'extension du réseau eaux usées de la rue des Emprelais à l'entreprise HERBRETEAU TP pour un montant de 89 998.00 € HT ;

- décidé d'attribuer le lot n°9 (peinture) du marché de travaux de construction de la salle de sports à l'entreprise SARL MAXIME ROULLON pour un montant de 19 311.40 € HT.



● LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES CHENILLES DÉFOLIATRICES

Depuis quelques années, une partie du département est touchée par la prolifération de différentes espèces de chenilles défoliatrices et très urticantes qui se développent au printemps : Processionnaire du chêne, Bombyx Cul Brun, Bombyx Disparate.



Ces différentes chenilles consomment de façon parfois importante les feuilles des arbres et arbustes pour se nourrir. En dehors de l'aspect visuel des dégâts, ces ravageurs ont la particularité d'être extrêmement urticants, soit par contact direct, soit par les poils qu'ils laissent derrière eux (nids).

L'Agence Régionale de Santé a missionné la FDGDON pour suivre l'évolution du phénomène et proposer aux communes qui le souhaitent l'organisation de traitement biologique en lutte collective.

Si vous rencontrez ce problème, n'hésitez pas à en informer les services administratifs de la mairie afin que l'inscription de la commune soit demandée. Le traitement pourra être réalisé jusqu'en juin (le suivant n'ayant lieu qu'en septembre-octobre).

● INSCRIPTIONS TRANSPORT SCOLAIRE

La fin de l'année scolaire 2017/2018 approche. Le temps est venu d'organiser le transport scolaire pour la rentrée 2018/2019.

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la Région des Pays de la Loire assure la gestion et le financement de ce service.



Les inscriptions pour l'année 2018/2019 seront ouvertes à compter du mardi 2 mai 2018 et jusqu'au 24 juin 2018 sur le site <http://www.scolaires85.paysdelaloire.fr/>. Au-delà de cette date, toute inscription effectuée sans motif justifié (déménagement, affectation tardive dans un établissement) donnera lieu à une pénalité de 15 €.

Les inscriptions ne seront validées que si le tuteur légal de l'enfant est à jour de ses paiements pour l'année 2017/2018.

Rappel des différents organisateurs transport scolaire :

- Écoles Primaires de STE CECILE : Mairie de STE CECILE (02.51.40.24.07 ou mairiestececile85@wanadoo.fr) ;

- Collèges d'ESSARTS EN BOCAGE : Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent – Les Essarts (02.51.43.81.61 ou transports@ccfulgent-essarts.fr) ;

- Collèges et lycées de CHANTONNAY : SIVU - Mairie de CHANTONNAY (02.51.94.49.16 ou sport.enseignement@ville-chantonnay.fr).

● ASSOCIATION UNC DE STE CECILE

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 8 Mai 1945 mettant fin, en Europe, à la Deuxième Guerre Mondiale (1939-1945).

La Municipalité de Sainte Cécile,

Les Anciens Combattants d'Afrique du Nord,

Les Soldats de France de l'Union Nationale des Combattants de la Section n°107,

Vous invitent à la cérémonie patriotique précitée.

Déroulement en 2 temps :

1^{er} temps : À Boulogne.

- 9h15 : Rassemblement à la place des Anciens Combattants de Boulogne puis défilé en direction de l'église.

- 9h30 : Office religieux en l'église de Boulogne.

- 10h15 : Cérémonie au monument aux Morts de Boulogne.

2^e temps : À Sainte Cécile.

- 11h30 : Rassemblement sur la place de l'église et défilé vers le monument aux Morts de Sainte Cécile.

- 11h45 : Cérémonie du Souvenir présidée par le Maire de la commune.

- 12h15 : Pot de l'amitié offert à tous les participants par la municipalité à la salle des Emprelais.

La participation des enfants est vivement souhaitée.

● BIBLIOTHÈQUE

Du 24 avril au 4 mai la communauté de communes renouvelle son opération « Éclats de livres ».

Apéro-lecture pour les adultes, le vendredi 4 mai à 19h30 à la bibliothèque de Sainte-Cécile.

Il est possible de s'inscrire pour toutes les activités proposées sur la Communauté de Communes en appelant au 02.51.94.40.23.

Attention les places sont limitées pour certains ateliers.

● CLUB « LOISIRS ET AMITIÉS CÉCILIENNES »**Dictée**

Nous nous retrouverons pour une nouvelle dictée le mardi 29 mai 2018 à 14 h 30 salle FAMISOL.

Printemps des chorales

Dans le cadre du Printemps des Chorales. Notre chorale « Les Voix des Collines » se produit le jeudi 3 mai 2018 aux Herbiers à partir de 9h30.

Vous êtes tous invités à venir nous rejoindre et nous encourager. Prévoir son pique-nique et sa participation de 5 € pour les adhérents à Familles Rurales et 7€ pour les non adhérents.

Pour des informations complémentaires s'adresser à La Présidente tél: 02 51 46 87 39.

● **FAMILLES RURALES – ACCUEIL DE LOISIRS** **AM STRAM GRAM**

Accueil de loisirs AM STRAM GRAM

LES MERCREDIS :

C'est parti pour la dernière période de mercredis de l'année 2017-2018 !

A l'approche des vacances, les Mrs et Mmes qui nous ont suivi toute l'année vont s'éclater pour l'été !!!

Au programme des trois mercredis de mai : décoration du centre et peinture sur vitre avec Mme déco le 16/05, épreuves de piraterie et chasse au trésor avec Mr Pirate le 23/05, et le 30/05, Mr couleurs s'invite au centre pour une cuisine colorée et pour la création de costumes de Mrs et de Mmes pour notre spectacle de fin d'année !!!

A noter dans vos agenda : petit spectacle des enfants, sur le thème des Mrs et Mmes, le vendredi 22/06, à 18h30 au centre.

ÉTÉ 2018 :

Le tract des vacances d'été arrivera mi-mai dans les cartables ! Avec de supers journées au programme ainsi que quatre sorties pour les 3-11 ans !!!

Date d'inscription : le vendredi 1^{er} juin 2018, à 19h00.

Organisation de cette soirée :

- Assemblée Générale de l'association Familles Rurales (gestionnaire du service)
- Présentation du programme d'été
- Inscription pour les journées au centre et les séjours

Loisirs PREADOS

LE PROJET 2018

Les jeunes ont arrêté leur choix : une journée à Cholet avec « laser game », « escape game » et « sports sur gazon » à l'autre usine suivi d'un match de hockey sur glace !!! Cette journée se réalisera durant les vacances d'octobre 2018.

Afin de mener à bien ce projet, le groupe de préados a organisé « un marché de printemps » au mois d'avril, en partenariat avec la pépinière GREAU, dans le but de financer cette journée. Merci à tous ceux qui ont participé à cette action, pour votre soutien auprès des jeunes !

ÉTÉ 2018 :

Le tract du mois de juillet arrivera mi-mai! Avec une sortie au lac de l'Angle Guignard (Learn-O et baignade) ainsi qu'un stage de trois jours sur le thème « Art de Rue » ! Date d'inscription : le vendredi 01 juin 2018, à 19h00 (voir déroulement ci-dessus).

Pour toutes informations sur les deux services, n'hésitez pas à contacter Aline : centre.am-stram-gram@orange.fr, 02.51.40.22.83 ou au, 7 rue de l'Aublonnière 85110 SAINTE CECILE.

URGENCE A L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de Loisirs Am Stram Gram est géré par une Association Familles Rurales composée de 7 bénévoles.

Il met à votre service un accueil périscolaire avant et après l'école mais aussi un accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires.

Seulement à partir de la prochaine Assemblée générale le vendredi 1^{er} juin, 5 bénévoles vont partir de l'association.

Pas de bénévoles = Pas d'Accueil de Loisirs et Périscolaire = Pas de moyen de garde et d'activités pour vos enfants.

Si vous voulez que l'association et l'Accueil de loisirs continuent d'exister, merci de vous manifester auprès de l'accueil ou des membres du bureau avant le 1^{er} juin.

Voici nos coordonnées :

Directrice de l'Accueil de loisirs: Aline SUIRE
(02.51.40.22.83)

Président de l'association: Sébastien ORSONNEAU
(06.35.59.49.19)

Trésorier de l'association : Olivier GABORIEAU
(07.82.79.03.01)

Secrétaire de l'association : Sonia RABAUD
(06.30.71.23.66).

● TRANSPORT SOLIDAIRE

Vous avez plus de 60 ans et vous n'avez pas de moyens de locomotion : appelez pour tout besoin ponctuel, les chauffeurs bénévoles : GABORIAU Pierrot 02 51 94 56 55 ou 06 84 77 67 69 ; BETARD Jean 02 51 94 40 75 ou 06 70 51 87 38 ; SORIN Odile 02 51 94 31 83 ou 06 15 44 44 04 ; MENANTEAU Marie-Thérèse 02 51 40 20 78 ou 06 24 69 24 44 ; GUILBAUD Catherine 02 51 05 19 37 ou 06 74 51 52 61.

● COMITÉ DE JUMELAGE DE CHANTONNAY

En 2018, Chantonnay accueille ses amis d'Ebermannstadt. Traditionnellement, les habitants des communes environnantes participent aussi à cette grande fête.

Programme 2018 :

- Vendredi 18 mai vers 18h : Arrivée des Allemands
- Samedi 19 mai (matinée) : Course populaire et randonnée (5km, Coulée Verte)
- Samedi après-midi : Défilé et ouverture officielle
- Samedi soir : Repas et soirée culturelle
- Dimanche 20 mai (matinée) : Messe et aubade, atelier hiphop et divers sports (volley, tennis ...) ; randonnée et cyclo-randonnée vers l'Auneau
- Dimanche après-midi : Jeux Humoristiques
- Dimanche soir : Dîner dansant
- Lundi 21 mai : Sortie commune au Puy du Fou

- Lundi soir : Dîner et départ des Allemands (vers 23h)

Toutes les activités sont gratuites, sauf les repas et la sortie au Puy du Fou.

Le comité de jumelage est à la recherche de familles d'accueil. Renseignements : Christine BRACHET au 06.12.77.37.38, Cathy LOISEAU au 06.36.11.02.73 ou jumelage.chantonnay@gmail.fr ou Service Culturel de Chantonnay Les Arcades - BP 59 85110 CHANTONNAY 02.51.94.46.51 - evenementiel@ville-chantonnay.fr.

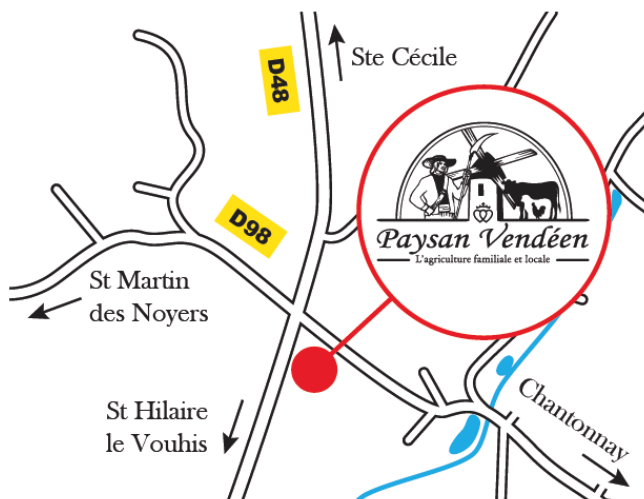
LA VIE ECONOMIQUE

● PORTES OUVERTES AU MARCHÉ DE PRODUCTEURS BIO

Le magasin « Paysan Vendéen » au Bodin ouvre ses portes le 26 mai prochain. Vous pourrez venir à partir de 10h30 découvrir le marché en présence des différents producteurs locaux. Nous vous ferons déguster quelques-uns de nos produits et vous pourrez partager avec nous un verre de l'amitié. La Baraka Bio vous proposera ses pizzas au feu de bois constituées avec les produits de nos producteurs. Ceux qui le souhaitent pourront également rester casser la croute sur place (pique-nique tiré du sac...ou du magasin)!

Comme chaque semaine vous trouverez nos légumes, fruits, pain, produits laitiers de vache, brebis ou chèvre, viandes de volailles, porc ou bœuf, pâtes fermières, huiles, vinaigres, confitures, jus de fruits, conserves ...

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à nous joindre au 02 53 07 21 31



Prochain « Trait d'Union » - Articles à déposer en Mairie pour le 15 mai 2018

E-mail : mairiestececile85@wanadoo.fr – Site Internet : www.saintececile85.fr

Mairie 1, Place de la Mairie 85110 SAINTE CECILE Tél. : 02.51.40.24.07 Fax : 02.51.40.25.59